

Hem, le 03 février 2020

CHOUIA Karima
Candidate municipale
A VOUS DE DECIDER POUR HEM
47, rue E. Branly
59510 HEM
06 66 53 99 65

Monsieur Pinchemel François
Président
FCPE Baudelaire

Objet : réponses à vos questions municipales 2020

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les réponses aux questions que vous m'avez soumises.

L'éducation doit être au centre de la vie sociale et concerne autant l'école que la famille et les autres acteurs de l'éducation dans la ville : médiathèque, piscine, centres sociaux, clubs sportifs, associations, Théâtre l'Aventure. L'éducation c'est l'affaire de tous !

J'ai la conviction que l'école de demain, pour faire face aux nombreux défis à affronter, devra allier pour les jeunes autonomie, solidarité et responsabilité, substituer coopération à la compétition, la confiance et la sécurité à la sélection et l'exclusion.

La municipalité n'est pas le Ministère de l'Éducation Nationale, mais elle peut aider les personnels éducatifs et apporter son concours à l'éducation de tous dans le cadre d'un **Projet éducatif local** qui permet de rapprocher les différents acteurs de l'éducation cités plus haut au travers de projets communs, en évitant que leur action ne soit que la juxtaposition de différents temps sans cohérence : aide aux devoirs, défis lecture, ateliers théâtre ou nature, découverte de sports... Il s'agit aussi de construire, avec la participation active de nos enfants, un parcours concerté des droits et des compétences à acquérir en fonction des âges (fréquenter une structure collective, savoir nager, avoir découvert la Capitale, découvrir les cultures étrangères, s'être familiarisé à l'environnement urbain, découvrir le théâtre ou le musée).

Concernant l'école proprement dite, les enseignants en sont les artisans, je veux que l'on puisse se baser sur leur expertise et expérience, tout comme celle de l'ensemble de la communauté éducative (parents, atsem...) et que l'on favorise leurs initiatives et projets.

Quelle sera votre politique en matière de moyens alloués aux écoles de la commune ?

Je souhaite garantir le financement intégral des fournitures scolaires par la collectivité pour éviter toute différenciation sociale dans le temps scolaire.

Les moyens seront repartis en fonction du nombre d'élèves par établissement scolaire. Une surcote sera appliquée pour les établissements du ressort des réseaux prioritaires.

Constatant que les activités physiques de nos jeunes connaissent un recul important au regard des critères de l'Organisation Mondiale de la Santé, nous veillerons à ce que l'accès sur temps scolaire aux équipements sportifs et à la piscine soit facilité, ainsi qu'un maximum d'activités de plein air.

De même, nous voulons encourager, pour les mêmes raisons, et chaque fois que possible, les déplacements à pieds ou à vélo des écoliers et collégiens vers les écoles et collèges. Dans ce but, nous agissons pour la sécurisation des déplacements piétons et vélo et expérimenterons, avec le concours des parents, des « vélobus » et des pédibus.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique Jeunesse, nous portons d'autres projets concrets :

- Co-construction de projets avec les jeunes et promotion d'accès à des loisirs adaptés.
- Expérimentation d'une couveuse de jeunes pousses à destination des 15-25 ans
- Développement des aires de jeux et parcs de proximité
- Implantation de jeux géants dans les parcs et jardins (jeux d'échecs, blocskate...)
- Réduction des vitesses à proximité des équipements d'accueil d'enfants et de jeunes
- Mobilier urbain adapté

Concernant les ATSEM,

Il n'existe pas de norme juridique à ce jour qui vienne fixer l'obligation de la commune en matière d'ATSEM. Cependant, je serai vigilante à l'adaptation des moyens, notamment liés au passage à 3 ans de l'obligation scolaire.

N'ayant pas une connaissance fine et exhaustive du nombre de personnels en poste actuellement, il m'est difficile de poser un cadre précis sur le nombre de postes que je mettrai à disposition des écoles.

Très rapidement, je réunirai la communauté éducative pour conduire une étude afin de réinterroger l'évolution de la présence des ATSEM et répondre au mieux aux besoins pour chaque école.

Durant ce laps de temps, je pense fixer la règle suivante d'une ATSEM par classe de maternelle avec une présence en classe comme suit :

Un.e ATSEM à temps complet par classe en petite section

Un.e ATSEM au 2/3 de temps pour une classe de moyenne section

Un.e ATSEM à mi-temps pour les grandes sections.

Les missions des ATSEM s'articulent principalement autour de quatre axes :

- ◆ L'assistance au personnel enseignant pour l'accueil et l'hygiène des enfants
- ◆ L'assistance au personnel enseignant pour l'animation, la préparation et l'entretien du matériel, le repos des enfants
- ◆ La mise en état de propreté des locaux
- ◆ La participation à l'accueil périscolaire

Je veillerai à l'actualisation régulière d'une charte de fonctionnement négociée avec les ATSEM et leurs représentants syndicaux, les enseignants et directeurs d'école et les représentants des parents d'élèves.

La caisse des écoles sera un vrai lieu de concertation avec les parents d'élèves et les associations représentatives. Toutes les délibérations municipales concernant les écoles et le temps périscolaire y seront systématiquement soumises et débattues.

Quelle sera votre politique pour les cantines et les activités périscolaires ?

La tarification de l'ensemble des services publics sera revue afin de garantir une meilleure progressivité des tarifs et la gratuité appliquée pour les premières tranches sera évaluée.

Un tarif dégressif en fonction des revenus et de la composition familiale sera appliqué.

Pour rappel : lors du précédent mandat, j'ai obtenu l'ajout d'une tranche supplémentaire pour les personnes ayant un QF < 700 à 1 € en restauration municipale.

Maire, demain, je prévois une révision complète des grilles de tarification des services et une baisse des coûts pour les familles.

Les enfants n'ayant pas à subir la situation de leurs parents, il est inconcevable pour moi de limiter l'accès aux services municipaux aux seuls enfants dont les parents travaillent ou de leur réserver un accueil prioritaire. Chaque enfant et chaque jeune de la ville à sa place dans nos services.

S'agissant du bio, je vise 100% de restauration collective bio d'ici la fin du mandat.

Une de mes propositions est de créer une cuisine centrale pour produire et transformer des produits bio et locaux mais également de développer des contrats de coopération sur l'agriculture bio et de proximité avec des territoires ruraux régionaux. Le tout pour pérenniser l'approvisionnement de la ville en produits agricoles sains, éthiques et durables.

Les repas végétariens sont proposés depuis deux ans, suite à une action de ma part lors des conseils municipaux. Cependant, nous pouvons faire mieux et évoluer en proposant ces repas tous les jours et en trouvant des alternatives adaptées à tous les repas (ex : un hamburger végétal en cas d'hamburger avec viande)

Quelle sera votre politique pour les transports scolaires ?

Parce que je veux sauver le climat, consciente que notre métropole est fortement polluée, je milite pour une qualité de l'air retrouvée en m'opposant au doublement du RD700 et en proposant des alternatives attractives au tout voiture.

Mon programme prévoit la réalisation d'un plan vélo incluant sécurisation des voies cyclables et triplement des stationnements, notamment aux abords des écoles.

Outre la réduction de la vitesse aux abords des équipements d'accueils d'enfants et de jeunes, je favoriserai l'expérimentation de zone de rencontre à 20 km pour un meilleur partage de la voirie.

Comme indiqué plus haut, nous expérimenterons avec des parents volontaires des déplacements collectifs de type vélobus ou pédibus ainsi que des renforts en sortie d'école.

Une présence humaine est à questionner pour faire respecter la sécurité aux abords des écoles, par la police municipale par exemple.

Quelle sera votre politique en matière de bâtiments scolaires ?

Mon programme prévoit l'élimination des perturbateurs endocriniens dans tous les services de la collectivité (écoles, crèches, bâtiments administratifs...).

Je m'engage à ce que d'ici 2024 tous les bâtiments municipaux soit adaptés voire transformés pour permettre l'accès de tous et la ville d'ici 2030.

En fonction de l'état des bâtiments scolaires, nous amplifierons leur isolation thermique et phonique. Nous réaliserons un plan de couverture solaire des grandes toitures, avec financement participatif, et groupement d'achats avec d'autres communes.

Un service de mesures des nuisances et pollutions sera mis en œuvre (eau, air, sols, bruit), pour les rendre publiques et proposer des solutions.

Pour combattre les îlots de chaleur, qui incommode de plus en plus les élèves et personnels à la fin de l'année scolaire, nous planterons des arbres dans les écoles municipales et à proximité, comme cela se pratique déjà dans d'autres communes.

Je me tiens à la disposition des parents d'élèves qui souhaiteraient plus d'informations sur les réponses que j'ai pu apporter et me ferais un plaisir de les rencontrer.

Je reste à votre disposition,

Bien à vous,

Karima CHOUIA

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'K' and 'C' intertwined, with a horizontal line extending to the right.